

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Les recompositions familiales aujourd'hui, sous la direction de Marie-Thérèse Meulders-Klein et Irène Théry, France, Éd. Nathan, 1993, 350 pages.

par Marie-Christine Saint-Jacques

Service social, vol. 43, n° 3, 1994, p. 153-155.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/706674ar>

DOI: 10.7202/706674ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

R E C E N S I O N S

LES RECOMPOSITIONS FAMILIALES AUJOURD'HUI

Sous la direction de Marie-Thérèse Meulders-Klein et Irène Théry
France, Éd. Nathan, 1993, 350 pages.

La famille recomposée constitue un nouveau modèle d'organisation familiale pour lequel nous ne possédons encore que très peu d'informations. Pourtant, son émergence soulève de nombreuses questions et ce, à différents points de vue : quelle est l'importance statistique de ces familles, quels sont les phénomènes sociaux à l'origine de leur émergence, quelles représentations se fait-on de ces familles, quelles sont les difficultés vécues par les personnes qu'elles impliquent, quels sont les droits des beaux-parents, comment se vit la recomposition familiale dans des cultures différentes de la nôtre, etc. La réponse à ces questions nécessite la contribution de plusieurs disciplines, et c'est le défi qu'ont cherché à relever différents chercheurs français dans ce collectif dirigé par Meulders-Klein et Théry. Disons, d'entrée de jeu, que ce livre apporte un vent de fraîcheur dans un domaine où les travaux actuels, effectués pour la plupart aux États-Unis, se limitent en grande partie à une analyse psychologique du phénomène.

Cet ouvrage comprend quatre parties principales présentant le regard de différentes disciplines sur le thème de la recomposition familiale, soit la démographie, la sociologie, la psychologie et le droit. Auparavant, on trouve en introduction un texte d'Irène Théry qui retrace l'évolution des recherches et des discours scientifiques tenus dans le domaine de la recomposition familiale. Vient ensuite une analyse historique de Burguière qui relativise le caractère stable que l'on attribue depuis toujours à la famille conjugale, de même qu'une analyse anthropologique de Lallemand qui permet d'examiner la recomposition familiale telle qu'elle s'organise dans les sociétés non occidentales.

Le premier thème, soit la démographie, fait ensuite l'objet de quatre présentations. Leridon nous entretient des difficultés (sur les plans du vocabulaire, de la statistique et de l'échantillonnage) qu'éprouvent notamment les démographes qui s'intéressent au thème de la recomposition familiale. Il propose ensuite les unités d'analyse à considérer pour se représenter de manière schématique la trajectoire familiale qu'empruntent ces familles. Villeneuve-Gokalp, pour sa part, présente les résultats d'une étude empirique décrivant l'histoire familiale d'enfants français mineurs vivant ou ayant déjà vécu avec un beau-parent. Desplanques, de son côté, nous fait part des résultats d'une étude empirique sur le milieu familial des enfants français, sur leur trajectoire familiale, sur la présence de demi-fratries et sur la description du profil socio-démographique de ces familles. Finalement, Festy et Valetas font état des résultats d'une recherche ayant vérifié l'influence de la position sociale et de la situation conjugale sur le versement et le montant des pensions alimentaires. Un regard est aussi porté sur le comportement des créancières devant le non-respect du paiement de cette pension.

La seconde partie de ce collectif aborde la recomposition familiale sous un angle sociologique. Un premier chapitre, rédigé par Lefaucheur, retrace les représentations savantes de la famille dans l'histoire. L'auteure tente, notamment, de montrer comment ces représentations ont contribué à problématiser les modèles d'organisation familiale déviant de la famille traditionnelle (les « anormalités familiales »), représentations qui ne manquent pas d'affecter les discours que l'on tient aujourd'hui à l'endroit des familles recomposées. Un second chapitre fait état de certains résultats issus d'une étude menée par Le Gall et Martin. Les auteurs abordent notamment la question des réseaux de relations (maintenus ou créés) existants à la suite d'une séparation, des logiques de recomposition (basée sur un principe de substitution ou de pérennité), de logement et de gestion de l'intimité. Enfin, Théry et Dhavernas s'intéressent à la nature du rôle de beau-parent et aux différences que l'on observe entre les hommes et les femmes sur ce thème.

Une troisième partie de ce livre est consacrée à l'étude des familles recomposées du point de vue de la psychologie. Dans un premier chapitre, Hurstel et Carré proposent de voir la recomposition familiale, non pas comme un état statique, mais plutôt comme une trajectoire composée de plusieurs étapes que les individus doivent franchir. Cette proposition vise à illustrer comment cette trajectoire, décrite sous la forme d'un cycle, est vécue par les membres de la famille recomposée et quelles sont les représentations familiales et parentales qu'ils entretiennent. Dans un second chapitre, Lévy fait état d'une analyse psychanalytique de l'inceste et de ses effets sur la victime. L'auteur présente ensuite les parallèles, distinctions et éléments à prendre en considération lorsque cet abus survient entre un enfant et son beau-parent plutôt que son parent de sang.

Enfin, une partie très importante du livre est consacrée aux questions de droit. Un premier chapitre, rédigé par Brunet, traite, d'un point de vue juridique, de la nature des liens de filiation, qu'ils soient de sang ou d'adoption, et de la relative instabilité des liens motivés par le désir d'un beau-parent de posséder un lien légal avec les enfants de son nouveau conjoint. Bourgault-Coudeville et Delecourt examinent, dans un second chapitre, les dispositions du droit familial qui peuvent s'appliquer aux familles recomposées. Plus précisément, elles examinent la question des relations parent-enfant, beau-parent-enfant, du maintien des relations beau-parent-enfant advenant la dissolution de la famille recomposée, de l'obligation alimentaire et des conséquences de la participation financière du beau-parent à l'entretien des enfants. Un troisième chapitre, rédigé par Fulchiron, nous entretient de la transmission des biens dans la famille recomposée et ce, sous deux angles : « la protection de l'enfant contre la seconde famille » et « le partage des biens dans la nouvelle famille ». Enfin, Sosson, dans une démarche de droit comparé, fait état des différents regards juridiques posés sur la famille recomposée par les pays de la Communauté européenne. La question du statut juridique des enfants et des liens de filiation enfant-beau-parent fait partie des thèmes examinés.

En conclusion de cet ouvrage, Meulders-Klein nous présente une analyse sociojuridique de la famille recomposée qui fait ressortir toutes les variations possibles de la famille contemporaine face auxquelles les silences du droit ne sont que l'écho d'un social d'une grande complexité.

Bref, il s'agit d'un livre qui embrasse à peu près toutes les disciplines pertinentes à l'étude de la recomposition familiale. Les deux chapitres traitant des aspects psychologiques de la recomposition familiale nous semblent plus faibles, notamment parce qu'ils ne présentent rien d'original sur cette question. Il faut dire que les aspects psychologiques de la recomposition familiale sont le point fort de la recherche dans ce domaine au Québec, au Canada et aux États-Unis, alors que la tradition française est à peu près inexistante sur ce thème. À l'opposé, les chapitres introductifs, de même que ceux compris dans la partie sociologique, nous apparaissent comme les points forts de cet ouvrage, tant par le regard différent qu'ils portent sur la recomposition familiale que pour le recul qu'ils permettent de prendre par rapport à la vision dominante en Amérique du Nord. Enfin, les personnes intéressées par une perspective comparative trouveront dans les parties traitant de démographie et de droit de quoi alimenter leur réflexion.

Marie-Christine SAINT-JACQUES

*Étudiante au doctorat en sciences humaines appliquées
Université de Montréal*